



MAIRIE
de
L O R M E S
B.P. N° 6
58140

Tél. : 03.86.22.31.55
Fax : 03.86.22.84.73

E-mail : contactmairielormes@lormes.fr

Lormes, le 25.02.2019

Le Maire de Lormes

aux conseillers municipaux

NF : JBM

OBJET : compte rendu d'activité – février 2019

Madame, Monsieur le conseiller municipal,

Nous vous adressons par le présent courrier des informations concernant les actions conduites au cours du mois dernier par la municipalité.

Clôture des festivités de début d'année : la cérémonie des vœux s'est tenue le 13 janvier dernier en mairie de Lormes. Cette nouvelle formule (un dimanche à 15h) a permis de drainer une population nombreuse est intéressée au développement de la commune. Elle a assuré la clôture en beauté les festivités de fin d'année. Ce n'est qu'à la fin du mois de janvier que nous avons pu enlever les décorations de Noël. Nous avons été légèrement retardés par la tempête Gabriel.

À noter, la remise des prix pour le concours photo aura lieu le mercredi 06 mars à 18h00 en Mairie de Lormes.

Recensement : C'est avec satisfaction que nous avons achevé la campagne de recensement 2019.

En voici quelques caractéristiques :

- Le nombre de bulletins individuels obtenus entre 2015 et 2019 est parfaitement stable. Cela n'était pas arrivé depuis quelques années, cette constance est à saluer.
- Dans la plupart des cas, les ménages sont constitués de une à deux personnes. Le nombre d'habitant moyen par foyer s'élève à 1.92.
- Les familles de plus de 4 personnes représentent 22 ménages sur 592 résidences principales recensées. Cela est relativement faible.
- Les nouvelles familles sont des profils de personnes en deuxième partie de vie
- Le nombre de résidents secondaires est important : 292 habitations contre 268 au précédent recensement.
- En centre bourg, nous dénombrons certaines habitations vacantes.
- Les résultats définitifs du recensement ne seront connus que cet été.

Grand débat Populaire: le Grand débat Populaire s'est tenu le 16 février 2019 en deux temps. Un, dans les cafés, l'autre, en format réunion à la salle culturelle. Dans cette deuxième partie, une cinquantaine de participants ont pu s'exprimer.

Les sujets évoqués ont été les suivants :

- hausse de la CSG,
- bonheur de vivre à la campagne,
- regrets de voir disparaître les services publics,
- nécessité de sauvegarde de l'environnement,
- besoin de plus de solidarité et d'entraide. Opposition face au modèle de société proposé,
- manque d'emploi,
- mieux consommer,
- favoriser l'apprentissage des jeunes et permettre le changement de métier en cours de carrière professionnelle

11^e programme de l'Agence de l'Eau : La commune est inscrite dans un contrat de partenariat avec le Parc Naturel régional du Morvan pour préserver la qualité de la ressource en eau. Dans ce cadre, de nombreuses actions qui améliorent la qualité de notre eau sont inscrites. Lors du dernier comité de pilotage de ce contrat qui s'est tenu le 15 janvier dernier, le 11^e programme de l'agence de l'eau a été expliqué. De nombreux changements sont survenus dus notamment au prélèvement financier important effectué par l'État sur cette agence. Cela se répercute sur les aides aux collectivités. C'est notamment le cas pour l'assainissement non collectif. En effet, le nouveau programme d'aides de l'Agence de l'eau a fixé une liste des communes éligibles à la subvention pour l'assainissement non collectif. Dans le programme des travaux, prévus au contrat global, seule Fontenay près Vézelay peut prétendre aux subventions. Cette situation a créé une incompréhension des élus et des habitants. Le Parc et les représentants des collectivités auraient souhaité que les actions engagées puissent être honorées pour ne pas arrêter le travail en cours et ne pas décrédibiliser le Parc et les collectivités. Francis SCHNEIDER, directeur de l'agence a rappelé que cette liste des communes éligibles n'est pas négociable ni modifiable, il s'agit du XI^{ème} programme validé à l'unanimité. Les actions inscrites dans un Contrat sont soumises au règlement d'aide en vigueur.

Concernant la liste des communes, elle a été faite suite à l'application de 3 critères : la distance du bourg à la rivière, le ratio débit de la rivière QMNA5/population et l'état de la masse d'eau.

Une action est en cours pour demander plus de souplesse concernant cette question.

Pose du radar à la Vilaine : Il sont là ! Une prochaine rencontre avec les habitants devra permettre de faire le point sur ce sujet pour savoir si ces dispositifs ont amélioré les pratiques des automobilistes et s'ils ont finalement réduit leur vitesse.

Assainissement collectif : les travaux avancent doucement. En effet, des importantes roches situées sous la chaussée empêchent que nous progressions de manière plus rapide. Ces travaux avaient été prévus, mais l'ampleur de la roche avait été sous dimensionnée. Un engin spécial a dû faire le déplacement pour permettre le forage.

Enquête sur la bibliothèque : le réseau des bibliothèques travaille sur son efficacité. Une réunion publique est prévue le 05 mars prochain de 18h30 à 20h30 en mairie de Lormes.

Nos jeunes ont du talent : Après avoir étudié en Chine, de septembre 2015 à juin 2016 à Yunnan University Finances and Economics à Kunming, Mathilde CERIGNAT qui finalise sa deuxième année de Master 2 à Dijon spécialité « Finances Publiques », a organisé une journée de conseil aux collectivités locales sur leurs budgets. Nous rappelons que Mathilde a été scolarisée à Lormes depuis la maternelle jusqu'au collège. Il ne fait donc aucun doute que les jeunes scolarisés à Lormes ont du talent !

Couverture médiatique : Ces derniers mois ont été très médiatiques pour notre commune, cela donne une image positive de la ville, et déjà des contacts nous parviennent après ces reportages :

- 17 février : [FR3](#) « Lormes un débat populaire dans les cafés »
- 17 février : [Le Nouvel Observateur](#) « Services Publics, déserts médicaux, fibre optique.. pour un Bouclier Rural »
- 5 février : [Carnets de campagne](#)
- 27 janvier : [Dimanche politique](#)
- 26 janvier : [Le JT de France 2](#)
- 23 janvier : [Libération](#) « Services Publics : un bouclier rural contre un Etat qui y va à la hache »

N'hésitez pas à vous rapprocher de nos services, et notamment de Mme BOUTEILLE MARECHAL, secrétaire générale, si vous souhaitez approfondir un sujet.
Vous souhaitant bonne réception de cette note, veuillez recevoir mes respectueuses salutations.



Fidèlement

Fabien BAZIN
Maire de Lormes

Vice-président du Conseil Départemental de la Nièvre